

Agriculture: améliorer la cohérence des politiques au service du développement

Pourquoi assurer la cohérence des politiques dans le secteur agricole ?

Comment les politiques agricoles de l'OCDE affectent les pays en développement ?

Comment les politiques d'aide influencent l'agriculture des pays en développement ?

Quel est le rôle des politiques des pays en développement ?

Que peut faire l'OCDE pour la cohérence des politiques dans le secteur agricole ?

Pour plus d'informations

Références

Où nous contacter ?

Introduction

Dans les pays en développement, l'agriculture est déterminante pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté. Bien que l'aide continue de contribuer largement au développement, et en particulier au développement rural, ces pays ont besoin de politiques qui se renforcent mutuellement et couvrent un large éventail de questions économiques, sociales et environnementales, pour soutenir le développement et la lutte contre la pauvreté.

Le manque de cohérence entre les politiques réduit les perspectives de croissance des pays en développement et fait obstacle aux mesures d'aide. Si les donateurs fournissent une aide pour renforcer la capacité d'un pays à participer aux échanges agricoles, alors qu'il subsiste des obstacles aux échanges ou des mesures qui excluent les produits du pays des marchés mondiaux, cette aide est inefficace et la croissance compromise.

Au-delà des questions d'équité internationale et d'engagement à l'égard des Objectifs du millénaire pour le développement, la cohérence des politiques sert de plus en plus les intérêts des pays de l'OCDE, comme ceux des pays en développement. L'économie mondiale présente une interdépendance accrue, en particulier des marchés de produits alimentaires, qui appelle des politiques cohérentes. Si la dimension du développement est négligée, la poursuite d'autres objectifs sera compromise à terme. Le ralentissement du développement risque d'avoir des répercussions très négatives sur le plan économique, humanitaire et de la sécurité.

C'est pourquoi les responsables des politiques doivent être bien informés lorsqu'ils évaluent les solutions qui se présentent avant de verser des fonds publics ou d'adopter des mesures réglementaires susceptibles d'avoir des effets défavorables sur l'agriculture des pays en développement. Promouvoir la cohérence des politiques au service du développement reste pourtant une tâche ardue car les groupes d'intérêt nationaux et pouvoirs publics ont souvent bien d'autres préoccupations et responsabilités directes que la lutte contre la pauvreté dans le monde.

Cette *Synthèse* explique l'importance de l'agriculture pour le développement et les moyens par lesquels l'OCDE exploite ses compétences pluridisciplinaires et ses contacts directs auprès des ministères et des autorités nationales pour aider les gouvernements à promouvoir la cohérence des politiques au service du développement dans l'agriculture. ■

Pourquoi assurer la cohérence des politiques dans le secteur agricole ?

Les populations pauvres du monde vivent à 75 % environ dans des zones rurales et dépendent pour la plupart de l'agriculture et des activités qui lui sont associées. Dans les pays les moins avancés (PMA), 82 % des ménages ruraux peuvent être considérés comme pauvres. Cependant, les populations pauvres de la planète ne se trouvent pas en majorité dans les pays les plus pauvres : plus de la moitié d'entre elles vivent dans des pays à revenu intermédiaire comme la Chine et l'Inde.

Dans les pays en développement, l'agriculture représente 9 % environ du PIB et plus de la moitié de l'emploi total. Son importance relative s'accroît à mesure que l'insécurité alimentaire s'aggrave : dans les pays où une petite partie seulement de la population souffre de sous-alimentation, la part de l'agriculture est aussi faible dans le PIB total que dans l'emploi total. En revanche, les pays où la sous-alimentation touche une forte part de la population dépendent largement de l'agriculture. Les échanges agricoles présentent une importance déterminante pour les pays en développement : en Afrique, par exemple, les produits agricoles représentent 40 % des exportations totales.

La hausse des prix des matières premières agricoles accentue le rôle de l'agriculture et crée des difficultés nouvelles pour les pays en développement. Les prix mondiaux de nombreuses marchandises ont atteint un niveau exceptionnellement élevé, et il devient d'autant plus nécessaire de comprendre les liens entre les différentes politiques publiques et les forces du marché pour améliorer la cohérence des politiques (encadré 1). ■

Encadré 1.

EFFETS DE LA HAUSSE DES PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES SUR LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Les fluctuations des prix ne sont pas inhabituelles sur les marchés agricoles, mais la hausse actuelle est exceptionnelle dans la mesure où elle affecte pratiquement tous les principaux produits destinés à l'alimentation humaine ou animale. Elle s'accompagne d'une volatilité des prix beaucoup plus grande que par le passé, en particulier dans les secteurs des céréales et des oléagineux.

À l'avenir, les prix des matières premières agricoles devraient évoluer de nouveau à la baisse en termes réels, plus progressivement cependant qu'auparavant. Cette baisse progressive partant néanmoins d'un niveau plus élevé, les prix resteront probablement bien supérieurs aux niveaux antérieurs. Ce phénomène s'explique en partie par la pression démographique et l'évolution des modes de consommation dans les pays émergents. En outre, l'accroissement systémique de la demande de matières premières pour la production de biocarburant, largement subventionnée, accentue la concurrence pour l'exploitation des terres arables. Du côté de l'offre, la baisse de la production et des rendements liée aux conditions météorologiques et à la réduction des stocks de ces dernières années a exacerbé le problème. Dans les dix années à venir, les prix des produits agricoles devraient être beaucoup plus élevés en moyenne que les dix années précédentes.

La hausse des prix des produits agricoles se traduit par une hausse des revenus de nombreux producteurs des pays développés comme des pays en développement. Cependant, elle est très préoccupante pour les populations pauvres urbaines et pour les autres ménages très pauvres des principaux pays importateurs de denrées alimentaires. Dans les pays en développement, l'alimentation représente une part importante des dépenses totales de consommation et cette hausse risque d'aggraver la malnutrition et la faim et de réduire à néant les progrès enregistrés dans la lutte contre la pauvreté. À court terme, il faudra recourir à l'aide humanitaire pour remédier aux crises immédiates. À moyen terme, il faudra améliorer la productivité et la production agricoles et stimuler la croissance de façon plus générale dans les pays en développement.

Source : *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO - 2008-2017* (à paraître).

Comment les politiques agricoles de l'OCDE affectent les pays en développement ?

Les pays de l'OCDE emploient divers *instruments de soutien interne* à l'appui des revenus agricoles et de la production agricole. Le niveau global de soutien aux agriculteurs des pays de l'OCDE est très élevé (268 milliards USD en 2006), mais il varie beaucoup, par sa nature et son montant, selon les pays et les produits. Les effets des politiques agricoles des pays de l'OCDE sur chacun des pays en développement ne sont pas uniformes. Le soutien est de plus en plus dissocié des décisions de production et présente moins d'effets de distorsion sur la production et les échanges. Cependant, il faudra des réformes complémentaires pour que les pays en développement tirent pleinement profit de la production et des échanges agricoles.

Les zones rurales des pays développés comme des pays en développement font face à de nouveaux défis et à des possibilités nouvelles à mesure que la mondialisation s'accroît : les communications s'améliorent, les coûts de transaction diminuent, les modalités d'échanges des produits ruraux évoluent, et les activités non agricoles prennent de l'importance dans les régions rurales. On s'accorde à reconnaître que « rural » n'est pas synonyme d'« agricole ». Cependant, les politiques rurales restent souvent indissolublement liées aux politiques agricoles. D'après des données émanant des États-Unis et de l'UE, il semble que les politiques de subventionnement en cours ne soient pas efficaces face à certains des défis socio-économiques que les communautés rurales doivent relever au plus vite, et qu'elles aient des effets variables sur le territoire rural. En outre les politiques agricoles des pays de l'OCDE continuent de consacrer des ressources excessives à des activités peu productives, menaçant ainsi les niveaux de vie dans les pays de l'OCDE en général.

Il faut des politiques plus générales et plus cohérentes face aux défis et aux possibilités qui se présentent dans les zones rurales. Les politiques rurales, progressivement révisées, privilégient depuis quelques années une approche fondée sur des investissements stratégiques visant à développer les activités les plus productives d'une région, qui se substitue de plus en plus à une approche fondée sur le subventionnement de secteurs en déclin comme l'agriculture.

La réduction de la *protection des échanges agricoles* se traduirait par des gains nets sur le plan du bien-être économique mondial, mais ces gains ne se répartiraient pas également entre les pays, ni entre les ménages d'un même pays. Les fournisseurs compétitifs en tireraient profit à court terme, car la libéralisation des échanges leur permettrait d'exploiter les possibilités nouvelles offertes par les marchés. Mais il faudra prévoir une aide pour que ceux qui risquent d'être perdants à court ou à moyen terme puissent s'adapter, et qu'aucun pays ou groupe de population à l'intérieur d'un pays ne subisse de pertes disproportionnées.

Certains pays en développement, en général parmi les PMA, bénéficient à l'heure actuelle de préférences commerciales non réciproques sous forme de contingents tarifaires. La réforme limiterait ou même éliminerait ces avantages qui donnent aux exportations des PMA un accès privilégié aux marchés étrangers. Ces dispositifs préférentiels sont parfois utilisés explicitement comme politique de développement, mais on peut s'interroger sur leur viabilité à long terme. En tout état de cause, les préférences peuvent encourager le pays à produire davantage, ce qui n'est pas compatible avec le maintien de son avantage comparatif à long terme.

La progressivité des droits de douane, à savoir l'augmentation des droits de douane parallèlement au degré de transformation du produit, peut être particulièrement préjudiciable aux pays en développement. Les échanges agricoles évoluent progressivement à mesure que les produits primaires comme

les céréales perdent de l'importance au profit des produits transformés comme la viande ou les légumes en conserve ou congelés, mais la progressivité des droits de douane fait chuter la part des pays en développement dans les exportations mondiales de produits agricoles transformés.

Les gains qui résulteraient pour les pays en développement si des pays de l'OCDE partageaient en deux ses tarifs agricoles ont été estimés à 5 à 10 milliards USD. En moyenne, la plus grande partie de ces gains reviendraient aux exportateurs d'Amérique latine et de certains pays d'Asie, alors que les pays d'Afrique subsaharienne et les PMA en général n'en profiteraient pas directement.

Cependant, l'agriculture n'est qu'un secteur de l'économie et l'évaluation de la cohérence des politiques doit se faire sur une base plus large et plus générale. Des études récentes de l'OCDE montrent que les pays en développement tirent davantage de profit de la baisse des droits de douane des pays de l'OCDE sur les produits non agricoles que des réformes des politiques agricoles de l'OCDE.

Les *politiques réglementaires* présentent aussi une grande importance. À mesure que le suivi et la réglementation des instruments commerciaux classiques deviennent plus efficaces, le rôle des mesures non tarifaires (MNT) fait l'objet d'une surveillance plus étroite. Les MNT répondent à des objectifs publics légitimes, par exemple lorsqu'elles visent à garantir la sécurité des aliments. En même temps, elles peuvent avoir des effets négatifs considérables sur les flux d'échanges. Les pays en développement peuvent être touchés parce qu'ils ne disposent que de capacités limitées pour satisfaire à de telles dispositions, ou lorsque les réglementations ont des objectifs protectionnistes.

Les procédures douanières et administratives et les obstacles techniques au commerce (OTC) sont les principales mesures non tarifaires qui préoccupent les pays en développement. Il est manifeste aujourd'hui que les mesures sanitaires et phytosanitaires visant à assurer la sécurité des aliments ainsi que les règles et réglementations associées à l'environnement, à la sécurité nationale, au travail et à d'autres normes sociales peuvent avoir un effet restrictif sur les échanges.

Il est important de se demander si la poursuite des objectifs réglementaires nationaux dans les pays de l'OCDE limite les possibilités de croissance des pays en développement en faisant obstacle à la lutte contre la pauvreté, ou si l'adoption

Tableau 1.

**CADRE D'ÉVALUATION
DE LA COHÉRENCE DES
POLITIQUES AGRICOLES
ET DE DÉVELOPPEMENT**

Acteurs	Domaine d'intervention	Exemples de moyens d'action
Pays de l'OCDE	Politiques agricoles nationales	Soutien des prix du marché, paiements directs, subventions à l'exportation, soutien au revenu, mesures de gestion des risques, aides à l'ajustement structurel et à l'investissement
Pays de l'OCDE	Politiques des échanges agricoles	Accords commerciaux régionaux, préférences commerciales, progressivité des droits de douane, accords internationaux sur les matières premières
Pays de l'OCDE	Politiques réglementaires	Mesures non tarifaires ayant trait à la sécurité des aliments, à la qualité des produits alimentaires, à la protection de l'environnement
Pays de l'OCDE	Politiques de coopération pour le développement	Aide au secteur agricole, aide alimentaire, aide au renforcement des capacités commerciales, compensations commerciales
Pays en développement	Politiques agricoles et commerciales des pays en développement	Politiques des échanges agricoles, réforme institutionnelle, politiques de change, politiques d'investissement et d'infrastructures

Source : OCDE (2005).

de normes de haut niveau dans les pays développés offre des débouchés nouveaux et lucratifs aux pays en développement capables de satisfaire à ces conditions.

Les gouvernements doivent tenir compte de considérations économiques, sociales et environnementales dans leurs évaluations des politiques et leurs décisions, pour améliorer la cohérence et soutenir une agriculture durable. Les politiques visées ci-dessus sont des moyens d'action déterminants qui peuvent favoriser ou compromettre le développement. Le cadre ci-dessous (tableau 1) doit faciliter l'évaluation de l'impact sur le développement des différentes politiques des pays de l'OCDE et des pays en développement. ■

Comment les politiques d'aide influencent l'agriculture des pays en développement ?

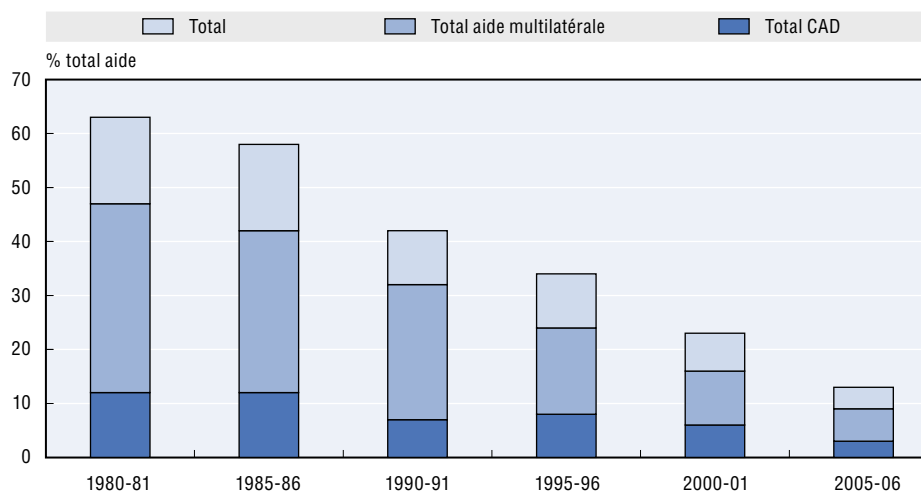
La libéralisation des échanges et la plus grande facilité d'accès des pays en développement aux marchés de l'OCDE ne peuvent à elles seules garantir la croissance économique et la réduction de la pauvreté. Le manque d'infrastructures et de capacités humaines peuvent empêcher les pays d'exploiter pleinement les possibilités offertes par les marchés. Les pays donateurs ont constaté qu'il fallait accroître à la fois la quantité et la qualité de l'aide fournie.

L'OCDE encourage les donateurs à donner la priorité aux mesures qui permettent de renforcer la productivité du secteur agricole, d'améliorer les débouchés, de promouvoir la diversification des moyens de subsistance et de réduire les risques auxquels font face les ménages ruraux pauvres en les rendant moins vulnérables. Cependant, la part de l'aide à l'agriculture et aux zones rurales baisse régulièrement depuis vingt ans (graphique 1) ; en outre, l'aide bilatérale et multilatérale à l'agriculture représente moins de 4 % de l'APD totale, qui s'élevait à 103.7 milliards USD en 2007. Cette situation s'explique par le taux d'échec relativement élevé des projets agricoles passés, par le risque inhérent à ces projets et leurs coûts de transaction élevés, et par des politiques intérieures défavorables dans les pays bénéficiaires.

La production agricole joue un rôle particulièrement important dans l'éradication de l'extrême pauvreté et de la faim d'ici à 2015 – conformément au premier des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) approuvés dans le monde

Graphique 1.

AIDE À L'AGRICULTURE PAR DONNEUR ET PART DE L'AGRICULTURE DANS L'AIDE TOTALE : ENGAGEMENTS 1980-2006*
(% total aide)



* Ces chiffres incluent l'aide à la foresterie et à la pêche.

Source : Statistiques OCDE/CAD.

entier en 2000. D'après la FAO, il ne sera pas possible de réduire durablement la part de la population qui souffre de la faim si l'accent n'est pas mis tout particulièrement sur le développement agricole et rural. En outre, l'aide au secteur agricole peut jouer un rôle catalyseur en contribuant non seulement à la production agricole, mais aussi au renforcement des capacités et des institutions. L'Initiative d'aide pour le commerce offre un exemple d'intervention qui vise à aider les pays en développement, en particulier les moins avancés, à renforcer leurs capacités et leurs infrastructures pour tirer profit des marchés mondiaux. ■

Quel est le rôle des politiques des pays en développement ?

C'est aux pays en développement qu'il incombe en premier lieu de s'assurer de la validité de leurs politiques et de vérifier qu'elles favorisent une croissance durable. Les Stratégies nationales de réduction de la pauvreté et les Stratégies de développement durable donnent un cadre essentiel à la mise en place de politiques cohérentes. La bonne gouvernance, y compris le respect du droit et l'absence de corruption, ainsi que la stabilité de l'environnement macroéconomique, sont des éléments déterminants pour le développement. Des investissements publics et des politiques cohérentes en matière de santé, d'éducation, de transports, d'approvisionnement en eau et d'infrastructures de communication, sont nécessaires pour créer un environnement durable et propice à la croissance et aux investissements privés.

Dans bien des pays en développement, l'essor de l'agriculture peut influencer très fortement sur l'amélioration des perspectives économiques et la réduction de la pauvreté. Les investissements effectués dans l'agriculture, en particulier dans la recherche, la vulgarisation et l'enseignement agricoles, peuvent encourager un accroissement tout à fait nécessaire de la productivité. L'augmentation de l'emploi et des revenus de l'agriculture peut aussi avoir des effets multiplicateurs, et accroître la demande de biens et de services non agricoles.

L'agriculture souffre de carences qui touchent les capacités technologiques, les transports, les infrastructures de stockage et de commercialisation, ainsi que le cadre juridique. L'exploitation des progrès technologiques dans l'agriculture permettrait d'accroître la productivité et de commencer à satisfaire aux normes d'importation. Les taxes à l'importation et les embargos commerciaux peuvent atténuer à court terme la pression que crée la hausse des matières premières pour les consommateurs nationaux, mais ils font peser une charge sur les producteurs nationaux et limitent leur capacité de réagir sur le plan de l'offre tout en contribuant à l'incertitude sur les marchés mondiaux des matières premières.

Les populations pauvres devraient accéder plus facilement aux ressources productives. Les marchés financiers et les institutions des zones rurales ont besoin d'un soutien pour être en mesure d'offrir un accès plus facile au crédit. Il faut améliorer l'accès des femmes aux terres, à l'eau, au crédit et à la formation. Ces politiques relèvent en dernier ressort de la responsabilité des gouvernements des pays en développement, mais il est important que les donateurs de l'OCDE veillent à la cohérence des politiques pour appuyer ces efforts.

Cependant, l'avenir à long terme de la plupart des ménages qui pratiquent une agriculture semi-vivrière se trouve en dehors du secteur agricole. C'est pourquoi des mesures doivent être prises en faveur de la diversification des activités et la recherche d'autres sources de revenus. L'accroissement des possibilités d'éducation dans les zones rurales, de l'amélioration des services de santé, des retraites et des autres dispositifs de protection sociale et des réformes fiscales rurales sont importants à cet égard. ■

Que peut faire l'OCDE pour la cohérence des politiques dans le secteur agricole ?

Les travaux consacrés aux résultats obtenus grâce à des politiques cohérentes sont limités. Il est en effet difficile d'évaluer les politiques intersectorielles, en particulier sur le plan quantitatif. L'un des principaux problèmes consiste à définir des indicateurs qui rendent compte des conséquences des politiques, alors qu'il n'est pas toujours possible de distinguer les causes et les effets et que les résultats ne sont parfois visibles qu'à moyen ou à long terme. L'OCDE est bien placée pour intégrer la dimension développement à d'autres politiques, grâce à ses capacités d'analyse et au caractère horizontal de ses travaux.

Le principal défi à relever pour assurer la cohérence des politiques agricoles se trouve à l'échelon national, au niveau de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques nationales. Il est important de mieux sensibiliser les parties prenantes et de développer le dialogue au niveau national, en particulier avec la société civile et les consommateurs. Les parlementaires jouent un rôle décisif, dans la mesure où ils prennent une part essentielle à la promotion des réformes agricoles nationales, et qu'ils peuvent en expliquer les effets positifs ou négatifs sur les pays en développement à leurs corps électoraux.

Pour améliorer la cohérence des politiques agricoles au service du développement, les pays de l'OCDE devraient :

- Veiller à ce que le processus de décision de l'ensemble du gouvernement tienne compte des considérations de développement. Créer des mécanismes garantissant l'évaluation des effets des réformes des politiques agricoles et commerciales mises en place sur la réduction de la pauvreté.
- Accélérer les efforts d'élimination des politiques agricoles qui faussent la production et les échanges et compromettent la croissance et le développement économique dans les pays les plus pauvres. Veiller à ce que les réglementations et normes agricoles et alimentaires répondent bien à des intérêts publics légitimes et ne fassent pas obstacle aux échanges, volontairement ou involontairement.
- Accroître l'aide au développement rural, à l'agriculture et aux infrastructures commerciales. Aider les pays pauvres à renforcer leurs capacités d'adaptation à la libéralisation des échanges et fournir une assistance technique pour aider les pays en développement à satisfaire aux réglementations et normes agricoles et alimentaires. Continuer d'améliorer l'efficacité de l'aide et d'éliminer les pratiques inefficaces comme l'aide liée, qui oblige le pays en développement à acquérir des biens et des services auprès du pays donneur d'aide.
- Promouvoir une gestion durable des ressources agricoles, en particulier de l'eau.

De leur côté, les pays en développement devraient :

- Créer un environnement propice au développement en continuant de combattre la mauvaise gouvernance, la corruption, les dysfonctionnements et les conflits dans l'administration, et en permettant aux populations rurales, en particulier aux femmes, d'accéder aux ressources comme la terre et l'eau.
- Renforcer les investissements publics en faveur des infrastructures rurales et de la recherche agricole pour accroître la productivité et la compétitivité agricoles; recenser et promouvoir d'autres initiatives rurales susceptibles de contribuer à la réduction de la pauvreté rurale.
- Concevoir des politiques économiques cohérentes et crédibles qui encouragent l'investissement privé et la création d'emplois agricoles et non agricoles. ■



Pour plus d'informations

Pour toute information complémentaire au sujet des travaux de l'OCDE sur la cohérence des politiques au service du développement, veuillez prendre contact avec : Raili Lahnalampi, tél. : + 33 1 45 24 90 02, courrier électronique : raili.lahnalampi@oecd.org.

Références

OCDE-FAO, **Perspectives agricoles 2008-2017** (à paraître).

OCDE (2008), **Coopération pour le développement – Rapport 2007**, ISBN 978-92-64-04149-3, € 85, 253 pages.

FAO (2007), **Perspectives alimentaires : Analyse des marchés mondiaux**, novembre 2007, Rome, FAO.

OCDE (2007), **Les politiques agricoles des pays de l'OCDE : Suivi et évaluation 2007**, ISBN 978-92-64-02748-0, € 65, 310 pages.

OCDE (2007), **Objectif croissance**, ISBN 978-92-64-03049-7, € 60, 192 pages.

OCDE (2005), **Agriculture et développement : Vers des politiques cohérentes**, Série « Objectif développement », ISBN 978-92-64-01336-0, € 24, 144 pages.

Banque mondiale (2008), **World Development Report: Agriculture for Development**, Banque mondiale, Washington D.C.

Les publications de l'OCDE sont en vente sur notre librairie en ligne :
www.oecd.org/librairie

Les publications et les bases de données statistiques de l'OCDE sont aussi disponibles sur notre bibliothèque en ligne : www.SourceOCDE.org

Où nous contacter ?

SIÈGE DE L'OCDE DE PARIS

2, rue André-Pascal
75775 PARIS Cedex 16
Tél. : (33) 01 45 24 81 67
Fax : (33) 01 45 24 19 50
E-mail : sales@oecd.org
Internet : www.oecd.org

ALLEMAGNE

Centre de l'OCDE de Berlin
Schumannstrasse 10
D-10117 BERLIN
Tél. : (49-30) 288 8353
Fax : (49-30) 288 83545
E-mail : berlin.centre@oecd.org
Internet : www.oecd.org/berlin

ÉTATS-UNIS

Centre de l'OCDE
de Washington
2001 L Street N.W., Suite 650
WASHINGTON DC 20036-4922
Tél. : (1-202) 785 6323
Fax : (1-202) 785 0350
E-mail : washington.contact@oecd.org
Internet : www.oecdwash.org
Toll free : (1-800) 456 6323

JAPON

Centre de l'OCDE de Tokyo
Nippon Press Center Bldg
2-2-1 Uchisaiwaicho,
Chiyoda-ku
TOKYO 100-0011
Tél. : (81-3) 5532 0021
Fax : (81-3) 5532 0035
E-mail : center@oecdtokyo.org
Internet : www.oecdtokyo.org

MEXIQUE

Centre de l'OCDE du Mexique
Av. Presidente Mazaryk 526
Colonia: Polanco
C.P. 11560 MEXICO, D.F.
Tél. : (00 52 55) 9138 6233
Fax : (00 52 55) 5280 0480
E-mail : mexico.contact@oecd.org
Internet : www.oecd.org/centrodemexico

Les Synthèses de l'OCDE sont préparées par la Division des relations publiques de la Direction des relations publiques et de la communication. Elles sont publiées sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE.